

# Un bruit de fond des 6 triazines stables depuis 8 ans

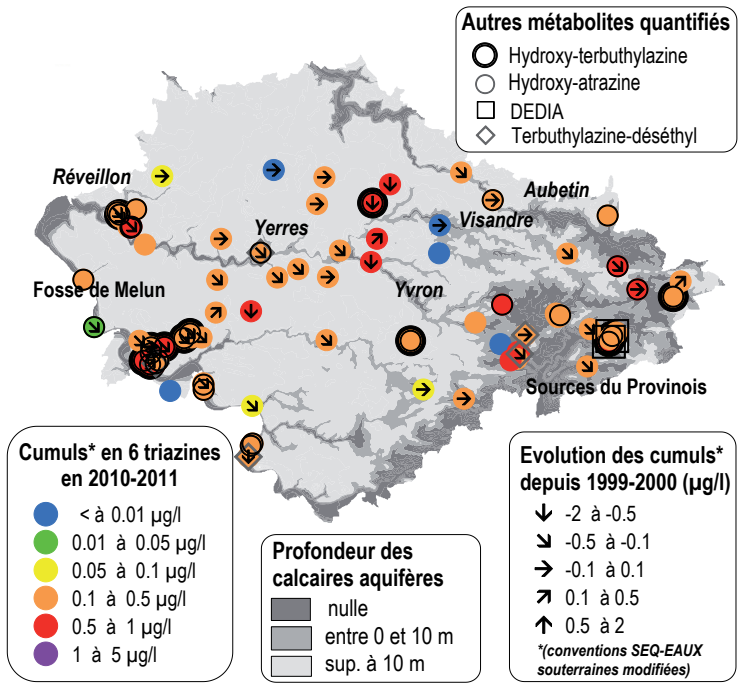


Fig. 1 : Total des concentrations maximales en triazines en 2010-2011 et variations de ce total entre 1999 et 2011

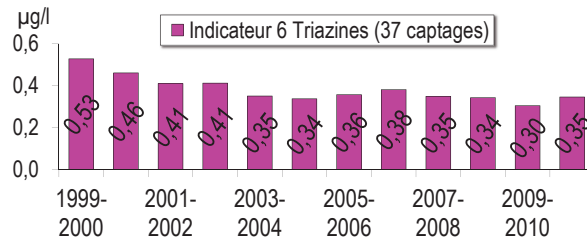


Fig. 2 : Evolution de l'indicateur 6 triazines depuis 1999

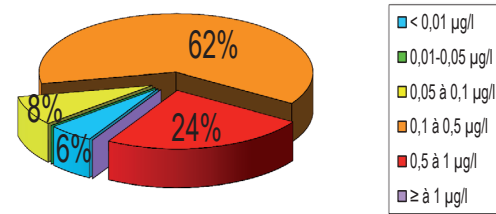


Fig. 3 : Répartition des concentrations maximales en triazines en 2010-2011 des captages de l'indicateur

**Indicateur eaux souterraines triazines**

Moyenne des concentrations en triazines

sur la base de 37 captages : 0,35 µg/l

**H**erbicides massivement utilisés en usage agricole comme non agricole pendant 40 ans, 6 triazines constituent aujourd'hui une pollution de fond de la nappe, et sont à ce titre beaucoup recherchés dans les eaux souterraines. Il s'agit de l'atrazine, la terbuthylazine, la simazine, la cyanazine, et de 2 produits de dégradation, la déséthylatrazine et la déisopropylatrazine. L'atrazine a été interdite en agriculture sur 89 communes de Seine-et-Marne dès 2001, et au niveau national en 2003.

La figure 1 représente pour chaque point d'eau le plus fort cumul des concentrations de ces 6 triazines au cours de l'année (mode de calcul en Annexe 1.6). La contamination est généralisée. Pour les captages où des données étaient disponibles, on a calculé, l'évolution de ce cumul de 6 triazines entre 1999 et 2011. Sur 28 des 47 captages exploitables (soit 60%), le cumul de triazines est en baisse depuis 1999, entre - 0,7 et - 0,1 µg/l. Pour 14 captages (soit 30%), les cumuls sont stables (+/- 0,1 µg/l). Seuls 5 captages (soit 10 %) ont des cumuls en augmentation (de + 0,1 à 0,3 µg/l), dont 3 dans la fosse de Melun.

Avec l'arrêt du suivi du captage de Meigneux, l'indicateur triazines est désormais basé sur 37 captages, échantillonnés chaque année depuis 12 ans. Cette réduction du nombre de captage ne modifie pas la tendance générale de l'indicateur (comparaison en Annexe 10 de l'indicateur sur 37 et 38 captages). **Le nouvel indicateur est de 0,35 µg/l en 2010-11** (Fig. 2), soit une très légère remontée par rapport à l'année précédente. On voit que le cumul est stable depuis 8 ans.

86% des captages de l'indicateur présentent des cumuls supérieurs à 0,1 µg/l (Fig. 3), contre 81% l'année dernière, soit une légère augmentation. Plus aucun captage de l'indicateur ne dépasse 1 µg/l,

les captages les plus contaminés ayant été arrêtés.

Sur les 37 captages de l'indicateur, les pourcentages de quantification sont en baisse pour la **déséthylatrazine** (90% contre 97% en 2009-2010), l'**atrazine** (85% contre 89% en 2009-2010), la **déisopropylatrazine** (16% contre 31% en 2009-2010) et la **simazine** (33% contre 29% en 2009-2010). La **cyanazine** et la **terbuthylazine** ne sont plus quantifiées.

Parmi les autres métabolites :

- la **Déisopropyl-déséthyl-atrazine (DEDIA)** est systématiquement quantifiée sur les sources du Proinois où elle est recherchée. Les concentrations vont jusqu'à 0,8 µg/l, soit davantage que le cumul des 6 triazines historiques !

- l'**hydroxy-terbuthylazine** est quantifiée sur 33% des captages de l'indicateur, notamment ceux de la fosse de Melun, mais cela reste en faible concentration (0,01 à 0,03 µg/l), de même que la **déséthylterbuthylazine** (2,7%).

- l'**hydroxy-atrazine** est quantifiée sur 12% des captages de l'indicateur (entre 0,01 et 0,15 µg/l)

↳ *Les cumuls des 6 triazines historiques est assez stable depuis 8 ans sur les 37 captages de l'indicateur. Le constat serait probablement différent si on recherchait tous les produits de dégradations des triazines, et notamment la DEDIA (molécule peu recherchée pour l'instant).*